

Nanterre (France), le 5 juin 2020

**Assemblée générale mixte du 26 juin 2020**  
**Composition du bureau**

Compte tenu de la crise sanitaire liée au Covid-19, les actionnaires de la Société ont été informés que l'assemblée générale mixte se tiendra à huis clos le vendredi 26 juin 2020, à 10 heures, au siège social.

Conformément à l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 et à l'article 8 du décret n° 2020-418 du 10 avril 2020, le directeur général, agissant sur délégation du conseil d'administration, a désigné Monsieur Michel Favre, directeur financier, et Madame Nolwenn Delaunay, directrice juridique, également actionnaires de la Société, en qualité de scrutateurs de l'assemblée.

Michel de Rosen présidera l'assemblée générale en sa qualité de président du conseil d'administration.

Nolwenn Delaunay assurera également les fonctions de secrétaire du bureau.